



# FORMATION COMMUNAUTAIRE SUR LE DROIT DE DIRE NON

Pour un ajustement si nécessaire

FRANÇAIS

## SUGGESTIONS POUR LE PROGRAMME

### Note de travail concernant cette proposition de plan :

- Il s'agit d'un guide simple sur la façon dont vous pouvez mettre en place et animer une formation communautaire.
- Vos objectifs, le contexte, le nombre de participants, le temps disponible, etc. détermineront la manière dont vous élaborerez la formation.

### L'objectif de l'atelier proposé

Approfondir les connaissances et la stratégie de soutien aux luttes communautaires fondées sur le Droit de dire NON (R2SayNO)





**Module 1:** Acquérir une compréhension de base du R2SayNO, de la manière dont le développement est défini par différents groupes et de ce à quoi ressemble le consentement dans la pratique (il s'agit du module de base)

**1a. Présentations et mise en évidence des problèmes auxquels sont confrontées les communautés d'où proviennent les participants (1,5-2 heures)**

*À la fin de cette session, les participants :*

- Se seront rencontré/es ;
- En sauront davantage sur les communautés qui y sont représentées ;
- Auront entamé une conversation sur les principaux problèmes qu'ils/elles rencontrent dans leur communauté en s'opposant à des méga-projets qui s'installent dans leur région ou qui sont déjà présents ;
- Auront mieux compris ce qui sera abordé et ce qui ne le sera pas pendant cet atelier

Dans un premier temps, accueillez les participants et demandez-leur, avant de les présenter, de se répartir en groupes de militants de la même communauté, et de commencer à discuter - debout. Dans ces groupes, ils/elles identifient les trois principaux problèmes auxquels ils/elles sont confronté/es face à un grand projet ou aux impacts d'un projet existant.

Demandez à chaque groupe de discussion de présenter ses membres, puis de nommer sa communauté, de donner un aperçu de ce qu'ils/elles vivent et d'identifier les trois ou quatre principaux problèmes auxquels ils/elles sont confronté/es.

Développez un tableau mural des questions clés auxquelles les participants sont confrontés et classez-les en thèmes qui émergent. Ceux-ci devraient correspondre à la plupart des questions qui seront abordées au cours de la formation et vous pourrez ainsi indiquer ce qui sera retenu et ce qui ne sera pas abordé pendant le temps passé ensemble. S'il y a des questions brûlantes qui ne sont pas abordées dans l'atelier et qui devraient l'être, adaptez votre plan ou prévoyez une session en soirée.

**Remarque :** lorsque vous regroupez les thèmes, commencez à examiner si et comment les femmes et les filles, ou d'autres groupes sociaux comme les jeunes et les personnes âgées, sont touchés différemment par ces questions.





## 1b. L'agenda du « développement » (2 heures)

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront réfléchi sur les différentes conceptions du développement ;
- Auront rendu plus visible la conception communautaire du développement qu'ils défendent par leur lutte ;
- Auront commencé à réfléchir aux différentes formes de pouvoir.

En groupes constitués de manière aléatoire, *discutez des questions suivantes :*

- Qu'entendez-vous dire par les responsables gouvernementaux et les représentants des entreprises sur le projet auquel votre communauté s'oppose ? Utilisent-ils le terme « développement » ? Disent-ils que le projet sera « bon » pour la communauté ? Notez certaines des choses que vous avez entendues/entendez à propos du projet.
- Comment les gouvernements et les entreprises comprennent-ils le développement ?
- Comment vous comprenez/votre communauté comprend-elle le développement ? Qu'est-ce que vous protégez ou pour lequel vous vous battez ? Les différents groupes de la communauté ont-ils la même opinion ?
- De quels types de pouvoir disposent les gouvernements et les entreprises pour imposer leur « idée » du développement ?
- Quelles sont les formes de pouvoir que vous utilisez pour arrêter le projet ?

Demandez aux groupes de présenter les principaux points de leur discussion en séance plénière - posez des questions et discutez davantage pour répondre aux attentes de cette session.

## 1c. Ouvrir la conversation sur le R2SayNO (notre droit de donner ou de refuser notre consentement pour un projet) (1,5 heure)

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront commencé à aborder le R2SayNO à un niveau plus général.

En **plénière**, explorez les questions ci-dessous. Pour stimuler la discussion et assurer une plus grande participation, demandez aux participants, à certains moments, de faire un brainstorming d'idées en petits groupes de discussion là où ils sont assis. Cette session doit être très animée, provocatrice et amusante !

1. Qu'est-ce ou qui est une communauté ?
2. Qui peut dire NON ? Qui, dans une communauté, ne peut pas dire NON ?





3. Quand une communauté peut-elle dire NON ?
4. Quand une communauté ne peut-elle pas dire NON ?
5. A qui dites-vous NON ?
6. Que se passe-t-il lorsque la communauté ne parvient pas à se mettre d'accord ?

### 1d. Le R2SayNO en pratique

*Il s'agit d'une excellente session légère, notamment pour la fin de la journée ou après le déjeuner, lorsque les gens sont fatigués. Les options proposées ici comprennent :*

1. Faire parler une communauté qui a été en résistance et qui a gagné un peu de terrain sur sa lutte : explorer ce à quoi elle a dit NON, les stratégies qu'elle a utilisées, ce à quoi elle dit OUI, et les défis auxquels elle a été confrontée.
2. Visionner un film ou deux - voir les suggestions ci-dessous et animer une conversation sur la question suivante : « Quels sont les éléments dont une communauté a besoin pour obtenir le R2SayNO ? »

#### **Options de film :**

Beneath the Surface: Women Lead the Fight Against Mining (des femmes qui mènent des luttes contre l'exploitation minière dans la région de la Cordillère aux Philippines) (8 mins)

<https://www.nmap.co/project/beneath-the-surface-women-lead-the-fight-against-mining/>

Beneath the Surface - Community mapping and resistance to mining (cartographie communautaire et résistance au Ghana) (12 mins)

<https://www.nmap.co/project/beneath-the-surface-community-mapping-and-resistance-to-mining/>

Film d'animation sur la résistance à l'exploitation minière menée par une grand-mère dans le nord-est de la Thaïlande (8 mins)

<http://www.radicalgrandmacollective.com/mining>

Mines et résistance à Dinétah - Résistance du peuple Navajo au charbon (24 mins)

<https://www.youtube.com/watch?v=TiZ7pPNISyc>

Xolobeni : le R2SayNO (20 mins)

<https://www.youtube.com/watch?v=Q8pIVXDgLkY>

Women Hold up the Sky (des femmes qui disent NON aux industries extractives en Afrique du Sud, en République démocratique du Congo et en Ouganda) (35 mins)

<https://womin.org.za/our-work/main-support-activities/womin-film.html>





## 1e. Digging deeper on consent rights (1.5-2 hours)

**Remarque :** Si vous pensez que le groupe a besoin d'un peu plus d'aide pour approfondir sa compréhension du consentement et le différencier de l'accès à l'information et à la consultation, cette session sera utile.

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront compris ce que signifie être informé, consulté ou avoir exercé son droit de consentement ;
- Auront commencé à illustrer ce à quoi chacun de ces processus « ressemble » dans une communauté.

En groupes constitués de manière aléatoire, répondez aux questions suivantes et abordez en plénière les points principaux de la discussion portant uniquement sur la question 2 :

### 1. Pensez aux négociations de mariage et à la façon dont cela fonctionne :

- Comment les aînés des deux familles sont-ils *informés* de la demande de mariage ?
- À quoi ressemble la *consultation* des aînés ? La consultation est-elle synonyme de consentement ?
- Comment les aînés *donnent-ils ou refusent-ils leur consentement* et quelles sont les raisons prises en compte pour prendre la décision ?

### 2. En transposant cela à la communauté, répondez aux questions suivantes :

- Quels sont les « signes » ou les « indicateurs » qui montrent qu'une communauté a été consultée avant qu'un projet ne démarre, ne soit étendu ou ne soit autorisé à se poursuivre ?
- Quels sont les « signes » ou les « indicateurs » de la consultation d'une communauté ?
- Quels sont les « signes » ou les « indicateurs » qui montrent qu'une communauté a eu l'occasion de donner ou de refuser son consentement à un projet ?



**Module 2 :** Localiser le R2SayNO - où se trouve ce droit dans vos règles coutumières, dans la constitution, dans la loi, dans les précédents et dans les cadres des droits de l'homme.

### **2a. Le consentement libre, informé et préalable (et continu) (1-1,5 heures)**

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront été initiés et réfléchis aux principes critiques qui caractérisent les droits du consentement dans la loi et le protocole, et qui devraient être reflétés dans la pratique.

Expliquez-leur qu'ils entendront le terme « consentement libre, informé et préalable (et continu) » au cours des prochaines heures de ce module. Vous pourriez dire que ce sont les principes qui définissent les droits du consentement.

En plénière, analysez leur compréhension des idées. Vous pouvez demander aux gens de réfléchir en silence, de parler à leur voisin et d'apporter leurs réflexions en plénière :

**LIBRE** - comment savoir si une décision est libre ?

**INFORMÉ** - comment saurions-nous que les gens ont été Informés ? Que faudrait-il faire ?

**PRÉALABLE** - que signifie « préalable » ?

**CONTINU** - cette notion est moins utilisée mais elle est essentielle, notamment pour les communautés qui subissent les impacts des activités extractives. Qu'est-ce que cela signifierait pour que le consentement soit continu ?

Compte tenu des discussions d'hier/de tout à l'heure - y a-t-il **d'autres principes** qui devraient caractériser notre compréhension du R2SayNO ?

### **2b. Trouver où se situe le R2SayNO (2-3 heures)**

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront compris que le R2SayNO se trouve dans de nombreux endroits :
  - Dans les règles et lois communautaires concernant la terre et les ressources naturelles ;
  - Dans la constitution ;





- Dans les lois nationales ;
- Dans les précédents établis par les tribunaux ;
- Dans les protocoles et les cadres des droits de l'homme auxquels les États adhèrent, etc.

### **Présentation/explication**

*Il est important que cette présentation s'inscrive dans le contexte national et l'application locale, sinon les gens seront très confus. Dans chaque contexte national, le R2SayNO se trouve dans différents « endroits », comme indiqué ci-dessus.*

Vous n'utiliserez pas tous les instruments ou arguments à chaque occasion. En fonction de la nature de la lutte et de ce pour quoi la communauté se bat, les participants s'appuieront, de manière très stratégique, sur ce qui est pertinent et approprié.

L'explication devra être particulièrement axée sur ce qui a du sens/est logique pour les communautés et pourrait aborder certains des points suivants. Nous vous suggérons d'échelonner la présentation, en abordant quelques points, en ouvrant le débat aux questions et commentaires, puis en poursuivant la présentation.

- La nature et l'origine des droits formels dans le contexte national.
- Où le CLIP est-il explicitement abordé, si tant est qu'il le soit au niveau national, dans le paysage du droit, et plus généralement dans le cadre des droits de l'homme ?
- Ce qu'est la constitution et comment elle pourrait être utilisée pour revendiquer le R2SayNO.
- Les principales lois nationales relatives à la terre et aux ressources naturelles, au climat et à l'environnement, ainsi qu'aux moyens de subsistance, qui pourraient être utilisées pour défendre le R2SayNO.
- Rôle et statut du droit coutumier - quels arguments ont été/peuvent être construits en s'appuyant sur le jugement de la Haute Cour sur l'affaire Xolobeni en novembre 2018 et le jugement de l'affaire Endorois en 2010 à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ?
- Des instruments internationaux et régionaux, durs et souples : Déclarations des Nations unies, Protocole 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), Conventions (droits des femmes et diversité biologique), Code de conduite de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Charte africaine, Résolutions de la CADHP, protocole minier de la CEDEAO, etc.



- Autres instruments et mécanismes de doléances, tels que les garanties bancaires et les mécanismes de plaintes.
- Les précédents juridiques dans votre pays et au-delà, tels que l'arrêt Xolobeni, qui pourraient être utilisés.

## **Module 3:** Revendiquer le R2SayNO - développer le pouvoir, les stratégies et les tactiques, gérer le risque, clarifier notre OUI.

### **3a. Ce que nous pouvons apprendre des luttes vivantes (2 heures)**

#### *À la fin de cette session, les participants :*

- Auront été exposés à d'autres luttes et exemples de stratégies qui ont été/ peuvent être employées ;
- Auront réfléchi sur la résistance et sur ce qui est nécessaire pour réussir.

Un excellent point de départ pour parler de résistance, de pouvoir et de stratégie est de se pencher sur des exemples et d'examiner sa propre expérience. Les options présentées dans le Module 1d seraient également un excellent point de départ pour le Module 3 : des études de cas et des films qui montrent la résistance de la communauté, contribuent à inspirer, à instruire et à faire sortir ce que les gens font déjà. Cela permet de renforcer la confiance.

Après la présentation d'une étude de cas, ou d'un ou deux films, vous pouvez structurer une discussion en plénière ou en groupes sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui vous a inspiré dans le film/l'étude de cas ?
- Pour quoi la communauté se battait-elle ?
- Était-elle seule ? Qui se tenait avec elle ? (il s'agit ici de ses alliances)
- Quelles sont les différentes manières dont elle a affronté l'entreprise et le gouvernement ?
- Quelles stratégies sont similaires à ce que vous faites ? A-t-elle résisté d'une autre manière ou a-t-elle utilisé des stratégies qui pourraient marcher dans votre contexte/communauté ?

À la fin de cette session, vous pourrez mettre en avant d'autres stratégies pour revendiquer le R2SayNO, notamment :

- Créer un mouvement local - rallier les gens ;







- S'armer d'informations et de connaissances sur le projet, les plans, les impacts possibles, les points de pression pour faire campagne ;
- Créer des alliances - au sein de votre communauté, entre votre communauté et les autres communautés présentes dans cette salle, avec d'autres OSC dans le pays et au-delà ;
- Être très clair sur ce que vous voulez atteindre et sur la manière dont vous y parviendrez - cela doit être constamment revu et replanifié car vous ne réussirez pas si vous n'êtes pas clair ;
- Utiliser la loi (faire référence à des procès, mobiliser des amis du tribunal, entraver l'avancement des projets par des injonctions légales) et utiliser le parlement et ses structures de contrôle ainsi que l'architecture des droits de l'homme comme les commissions ;
- Utiliser les médias et attirer l'attention sur votre affaire ;
- Mobiliser des réseaux mondiaux et faire pression sur les financiers, les sièges des entreprises, les réunions d'actionnaires, etc. ;
- Mener des actions directes - piquets de grève, manifestations, sit-in - mais seulement s'il est possible de le faire en toute sécurité.

### **3b. Affiner ses stratégies pour revendiquer le R2SayNO (2 heures)**

#### *À la fin de cette session, les participants :*

- Auront eu l'occasion d'éclairer leur réflexion sur ce qu'ils veulent réaliser ;
- Auront réfléchi à leur lutte jusqu'à présent et à ce qui pourrait changer ;
- Auront commencé à se focaliser sur les stratégies de réussite.

Sur la base de la session 3a (ci-dessus), se répartir en groupes communautaires pour travailler sur sa propre stratégie. Utiliser les questions suivantes qui serviront de fil conducteur :

1. Que voulez-vous réaliser en tant que communauté ou groupe au sein d'une communauté ?
2. Comment avez-vous travaillé pour y parvenir jusqu'à présent ?
3. Qu'est-ce qui a fonctionné et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ?
4. Quelles nouvelles stratégies serait-il bon de mettre en œuvre ?
5. Quels sont les défis auxquels vous avez été confrontés et comment pouvez-vous les contourner à l'avenir ?
6. De quel soutien et de quelle assistance avez-vous encore besoin ?



### 3c. Réfléchir au risque et à la manière de le gérer (1,5-2 heures)

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront réfléchi sur le pouvoir et la façon dont les entreprises et les gouvernements réagissent à la résistance de la communauté ;
- Auront identifié les principaux domaines de risque et qui porte ces risques ;
- Auront examiné comment ces risques sont actuellement gérés et comment la gestion des risques pourrait être renforcée.

Cette session pourrait commencer par des études de cas, ou des témoignages de communautés présentes dans la salle, sur les risques et la répression auxquels elles ont déjà été confrontées. Il convient d'être très prudent ici, car il peut y avoir beaucoup de traumatismes cachés qu'il est dangereux d'éveiller sans avoir de stratégie claire pour les traiter.

Étant donné que l'analyse et la gestion des risques doivent être réfléchies en groupe, vous pourriez commencer par la discussion en plénière, puis passer en groupes pour répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les 3 à 4 plus grands risques que vous observez dans votre communauté alors que vous faites avancer votre campagne pour le R2SayNO ?
2. Comment avez-vous géré ces risques auparavant ? Qu'est-ce qui a marché et qu'est-ce qui n'a pas marché ? Qu'avez-vous appris du passé ?
3. Qui porte quels risques ? Qui est le plus à risque ? Quels sont les risques auxquels les femmes sont confrontées ?
4. Comment pouvez-vous faire face à ces risques à l'avenir et de quel soutien avez-vous besoin ?

Faites un compte rendu en plénière et animez une discussion collective. Il sera important de réfléchir à la manière dont les collectifs, la solidarité, les campagnes nationales et la pression externe (sur les entreprises et l'État) peuvent être utilisés pour atténuer les risques.



### 3d. Renforcer la confiance dans nos OUI (2 heures)

*À la fin de cette session, les participants :*

- Auront réfléchi à la raison pour laquelle le OUI est une dimension si importante du R2SayNO ;
- Auront commencé à réfléchir à ce qu'est leur OUI et à la manière dont ce OUI est différencié par les facteurs sociaux de l'âge et du sexe ;
- Auront commencé à réfléchir à la manière dont le OUI pourrait être développé au niveau communautaire.

Le mieux serait d'entamer la conversation en examinant un exemple d'un OUI clair dans une affaire. Il y en a peut-être une dans la salle, ou vous pouvez prendre un exemple exploré dans les vidéos, en particulier l'affaire Xolobeni, où le OUI est explicite. Cette session doit être reliée au Module 1b où nous avons commencé à explorer comment l'État et les entreprises pensent au développement de manière très différente des communautés et de leurs alliés.

Après avoir exploré un exemple de OUI et réfléchi aux raisons pour lesquelles le OUI est si important dans le R2SayNO, les participants doivent se répartir dans leurs groupes communautaires pour approfondir leur réflexion. Les questions suivantes pourraient faciliter cette conversation :

- Quel est le OUI dans notre communauté ? Qu'est-ce qui n'est pas clair et qui nécessite une réflexion et une exploration plus poussées ?
- Quel est le OUI des femmes et le OUI des jeunes ? Ces perspectives sont-elles visibles dans la communauté ? Comment créer un espace pour elles/eux et les mettre en avant ?
- Comment pouvons-nous travailler pour rendre le OUI plus clair et plus visible dans notre organisation et nos campagnes à l'avenir ?

**Demandez aux groupes de présenter les points clés en plénière pour en discuter.**



## Une liste de quelques ressources documentaires à utiliser:

[WoMin Feminist Principles for Consent Rights](#), presentation, 2017

[ENGLISH Extractives vs development sovereignty: building living consent rights for African women](#), [FRENCH Extractives vs development sovereignty: building living consent rights for African women](#), [PORTUGUESE Extractives vs development sovereignty: building living consent rights for African women](#), Mbuthuma, N; Kengne, G; Hargreaves. S in Gender and Development, Issue 25.3: Natural Resource Justice

[Rights and Resources: Building Community Voice in the Mining Sector](#), Perspectives: Political Analysis and Commentary, Heinrich Böll Stiftung, April 2016

[Reclaiming Free Prior and Informed Consent in the Context of global land grabs](#), Franco.J. Published by Transnational Institute for Hands off the Land Alliance. 2014

Xolobeni Pretoria High Court Judgement which ordered the Minister of Mineral Resources in South Africa to obtain full and formal consent from the Xolobeni community prior to granting mining rights -

[ENGLISH Xolobeni Pretoria High Court Judgement](#), September 2018.

[FRENCH Xolobeni Pretoria High Court Judgement](#), September 2018

[A Community's Right to Decide: Free, Prior and Informed Consent](#), Oxfam, Publishing date: unknown

[Guide to Free Prior Informed Consent: Resources and Materials](#), Oxfam Australia

[CSOs on Ecowas Mining Directive](#), Oxfam

[The Right to Decide: Free Prior and Informed Consent in Ghana](#), Oxfam

[Free Prior and Informed Consent - an emerging standard for extractives industries projects](#), Oxfam America

[Biocultural Community Protocols](#), Natural Justice